



Municipalité d'Elgin

AVIS PUBLIC PUBLIC NOTICE

Est par la présente donné qu'à une séance ordinaire du conseil municipale tenue le 6 mars 2023, le conseil a adopté le règlement numéro 347 RÈGLEMENT CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement durant les heures régulières de bureau.

Is hereby given that at a regular municipal council meeting held on March 6, 2023, the council adopted the By-law number 347 concerning FIRE PREVENTION.

Any interested person may consult the French version of the By-law during regular office hours.

**Guyline Carrière
Directrice générale**

Donné à Elgin ce 7^e jour de mars 2023

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, directrice générale de la municipalité d'Elgin certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil entre 8h30 et 16h le 7^e jour du mois de mars 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7^e jour du mois de mars 2023.

Guyline Carrière
Directrice générale